

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, SACHOT, GERBAUD, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX.

EXCUSES : Mme CAIGNON, Mrs BROSSEAU et ROULLEAU

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mme Laure GERBAUD a été désignée secrétaire.

1 – TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2016

Un tirage au sort a été effectué, à partir des listes électorales des communes de Chavagnes-les-Redoux et de Monsireigne. Les trois jurés désignés pour figurer sur la liste préparatoire du jury criminel de la Vendée pour l'année 2016 sont :

- ☞ LEGER Jean-Louis, 8 rue du Lac, Chavagnes-les-Redoux,
- ☞ MERCIER Mickaël, 20 rue de la Gare, Chavagnes-les-Redoux,
- ☞ TRICOT épouse PACTEAU Marie-Josèphe, 103 le Petit Clou, Monsireigne.

2 – ACHAT DE LA PARCELLE ZN 40 DE 1520 M2 A LA FAMILLE MOREAU (029-15)

Mr le Maire rappelle le souhait du conseil d'acheter la parcelle ZN 40 de 1520 m² (2^{ème} parcelle après chez Mr et Mme Baptiste BARRÉ) appartenant à Mr MOREAU Yannick, nu-propriétaire et à Mr MOREAU Roger, usufruitier pour y aménager une éventuelle zone de loisirs (Cette parcelle ferait le lien entre le chemin sous le terrain de sport et la parcelle longeant le chemin de la Roche Batiot). Ces personnes ont donné leur accord favorable à cette vente pour le prix proposé par la commune, soit 5 000 € l'Ha. Après un vote à bulletins secrets par 12 Oui, le conseil :

☞ décide d'acheter, à Mrs MOREAU Yannick et Roger, la parcelle ZN 40 au prix de 5 000 € l'Ha, soit 760 €,

☞ dit que les frais de notaire seront à la charge de la commune. Le terrain n'étant plus exploité, il n'y a pas d'indemnité d'éviction à verser,

☞ donne pouvoir au Maire ou à un adjoint de signer l'acte à intervenir, dans l'étude de Me CADIET, notaire à Pouzauges.

Les crédits ont été inscrits au budget.

3 – REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE DE SPORTS

Mr le Maire rappelle au conseil qu'il était prévu de réaliser cette année le sol de la salle de sports, mais compte tenu des fuites d'eau, le plafond devait être refait en premier. Le coût global (sol et plafond) est estimé à 101 521€ H.T.. Pour éviter une mise en concurrence élargie compte tenu de cette estimation, le Maire préconise de ne faire cette année que la remise en état du plafond et de peindre un nouveau tracé de lignes de basket (estimation environ 850 € H.T) qui sera obligatoire pour la prochaine saison. La réfection du sol serait reportée à 2016 et peut-être que la commune pourra bénéficier de subventions complémentaires...

Mr CHATEIGNER, responsable de la commission bâtiments, indique au conseil que le SYDEV veut encourager les travaux générant des économies d'énergie pour les bâtiments publics. Un dispositif d'aides à la rénovation a été mis en place depuis février 2015. Mr Philippe GARDES du SYDEV est venu le 9 avril dernier visiter la salle de sports et préconiser des travaux pour prétendre à une éventuelle aide. En conclusion, il faut mener le coefficient moyen de déperditions par les parois (Ubat) de la salle à une valeur inférieure ou égale à 0.7. Aujourd'hui cette valeur est approximativement à 1. Pour l'améliorer à une valeur < à 0.7, il faudrait envisager les travaux suivants à minima :

- ☞ amélioration de l'isolation du plafond remplacé (au lieu de 60 mm d'épaisseur envisagé, il faudrait partir sur le 180 mm si possible)
 - ☞ remplacement des MAKROLON par du plafond de même qualité thermique (épaisseur 180 mm si possible)
 - ☞ amélioration des qualités thermiques des ouvrants (portes et fenêtres)
- La commission bâtiment se réunira pour voir quels travaux envisagés (affaire à suivre).

4 – COMPLEMENT EVENTUEL DE TARIF POUR LA LOCATION DU FOYER RURAL (030-15)

La salle N°1 du foyer rural est utilisée tous les mercredis soirs par la Zumba (depuis deux années) et tous les lundis matin par la gymnastique (sauf pendant les vacances scolaires). Ces salles sont mises à disposition gratuitement.

Lors de la fixation des tarifs des salles le 25 novembre dernier, le conseil avait décidé pour ces cas particuliers, d'en redébattre avant la reprise de la saison 2015-2016.

Après discussion, le conseil fixe le tarif suivant pour la saison 2015-2016 :

- ☞ un forfait de 164 € annuel (tarif identique à celui d'une location de salle pour un repas de famille en hiver). Cette somme sera demandée en début de saison au professeur. Elle couvrira en partie les frais de fonctionnement de la salle.

5 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le secours populaire français demande à la commune une subvention exceptionnelle pour le séisme du Népal. Après débat, le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

6 – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR 2015 (031-15)

Mr le Maire rappelle qu'en 2013 et en 2014 une somme de 104 € avait été versée. Le plafond indemnitaire est de 119.55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le conseil, à l'unanimité, décide de verser à la Paroisse St Joseph des Monts et Vallées, une somme de 105 €, pour cette année.

7 – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE DE POUZAUGES (032-15)

Mr le Maire informe le conseil qu'un élève de la commune était scolarisé à l'Ecole Publique Jules Verne à Pouzauges pour l'année 2014/2015. La participation demandée par la ville de Pouzauges est de 645 €. Le Maire précise que cet enfant allait déjà dans cette école avant d'emménager à Monsireigne. Le conseil accepte cette participation.

8 – POINT DES COMMISSIONS

VOIRIE (033-034/015)

1°) La commission voirie s'est réunie le 6 mai en présence de certains riverains de la rue du Grand Lay en réponse à la pétition de mars dernier, pour présenter les solutions envisagées concernant la sécurité dans le bas et le centre bourg de Monsireigne. Le conseil a reçu le compte rendu de cette réunion et a validé les aménagements provisoires, dont l'inversion du panneau du sens de la priorité au niveau de l'école, rue du Grand Lay. La signalisation provisoire sera mise en place prochainement dans cette rue, pour que les parents (entre autres) puissent la tester pendant un mois avant les vacances scolaires. Cette signalisation pourra être améliorée après retour d'expérience, avant installation définitive.

Du fait de la course contre la montre passant dans le bourg de Monsireigne le jeudi 25 juin, les panneaux provisoires seront déplacés et remis en place après la course.

- 2°) Le conseil valide l'achat de différents panneaux dont :
- 4 « attention aux enfants » - 2 seraient installés rue du Grand Lay et 2 rue de la Métairie,
 - 1 panneau pour le stationnement des handicapés à poser sur la Place du Doué Giraud,
 - 1 miroir pour changer celui de la Louraie qui est vétuste,
 - Divers panneaux et poteaux de voirie.
- Il décide d'imputer cette dépense en investissement.

3°) Le conseil décide, pour le programme de travaux de voirie 2015, de demander des devis à cinq entreprises.

4°) Le broyeur a été livré et apporte entière satisfaction. Le conseil municipal a décidé de l'amortir sur 5 ans.

INFORMATION

La commission information s'est réunie le 18 mai et va se retrouver début juin pour finaliser l'édition de « la gazette » qui sera distribuée fin juin à la population.

9 – INFORMATIONS DIVERSES

A) AIRE DE LOISIRS DE LA METAIRIE :

- ☞ la pergola va être commandée auprès d'Alexis CHARRIER pour un montant de 1031.21 € TTC,
- ☞ un jeu « le gorille » et une poubelle vont être achetés auprès de Manutan Collectivités pour une somme de 1 095.60 € TTC.

3 bancs seront également commandés dont 1 pour l'aire de loisirs, 1 pour la Mairie et 1 pour le lotissement du Parc.

B) PASSAGE DU VENDEE ELECTRIC TOUR A MONSIREIGNE

Rappel : Un rallye touristique d'éco-conduite aura lieu les 5 et 6 juin 2015 et reliera les villes de la Roche-sur-Yon et Fontenay-le-Comte sur deux jours. Le samedi 6 juin, dans l'après-midi, environ soixante-dix véhicules traverseront le bourg.

C) CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE DU 25 AU 28 JUIN 2015

Rappel : La Fédération Française du cyclisme organise à Chantonnay, les épreuves du championnat de France de cyclisme du jeudi 25 juin au dimanche 28 juin 2015. Le contre la montre masculin traversera Monsireigne **le jeudi 25 juin**. Les coureurs arriveront de la Louraie pour passer au Petit Clou, dans le centre bourg pour aller vers St-Prouant. Ce circuit sera totalement fermé à la circulation ce jeudi de midi à 18 h environ. Des informations plus précises seront communiquées à la population en temps voulu. Pensez-y dès à présent, en particulier les riverains du circuit ! Il ne peut pas y avoir de véhicules en stationnement, un camion fourrière passera avant la course. Des signaleurs bénévoles sont recrutés. Attendez les informations officielles avant de proposer un questionnement plus précis vous concernant.

Les élus ont été destinataires de la revue « les 2 becs »

La prochaine réunion du conseil est fixée au mardi 23 juin.

Vu par la secrétaire de séance : Laure GERBAUD
Le Maire : Michel BOCQUIER